

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34



@Rennes_presse

Mercredi 2 juin 2021

Bureau des temps

"À la bonne heure !" : un outil collaboratif pour adapter ses horaires et favoriser des déplacements plus fluides

Rennes Métropole, à travers son Bureau des Temps, lance la carte interactive "À la bonne heure", outil collaboratif destiné à visualiser les principaux pics d'affluence sur les zones d'emploi. Les habitants de la Métropole sont invités à y renseigner leurs horaires d'arrivée et de départ du travail ainsi que leur mode de déplacement. Les résultats cumulés permettront de visualiser les flux de circulation sur le territoire de la Métropole, selon les heures et jours de la semaine. Plus il y aura d'horaires indiqués, plus les résultats seront fiables.

"À la bonne heure !" a pour objectif de permettre à tous ceux qui le peuvent d'adapter leurs horaires de travail pour éviter les heures de pointe sur les axes routiers et d'affluence dans les transports en commun. L'outil permet également aux équipes ou aux entreprises d'un même site de s'entendre collectivement sur des jours de télétravail différents afin de simplifier les déplacements et d'éviter la saturation des transports en commun.

Cette invitation à repenser les horaires de déplacements pour limiter les heures de pointe s'inscrit dans les actions proposées aux entreprises dans le cadre des plans de mobilité, et dans la continuité de l'expérience rennaise de décalage des horaires de cours à l'université pour fluidifier le trafic dans le métro.

Jeu concours

Du mardi 1^{er} au lundi 21 juin, le Bureau des Temps organise un jeu concours gratuit pour remporter des lots liés au transport et aux déplacements (vélo électrique, vélo pliant...). Pour participer, il suffit d'ajouter sa contribution à la carte collaborative.

Pratique

- Lien vers l'outil collaboratif : bit.ly/alabonneheure.

-
- Pour plus d'infos sur l'outil et les modalités du jeu concours : <https://metropole.rennes.fr/la-bonne-heure>.

Pièces-jointes

- Flyer "À la bonne heure !"
- Flyer sur le décalage des horaires
- Flyer sur le télétravail en heure de pointe